



**Conférence
des Nations Unies
sur le commerce
et le développement**

Distr.
LIMITÉE

TD/B/47/L.6/Add.1
13 octobre 2000

FRANÇAIS
Original : ANGLAIS

CONSEIL DU COMMERCE ET DU DÉVELOPPEMENT
Quarante-septième session
Genève, 9 octobre 2000
Point 10 de l'ordre du jour

**PROJET DE RAPPORT DU CONSEIL DU COMMERCE ET DU DÉVELOPPEMENT
SUR SA QUARANTE-SEPTIÈME SESSION**

Rapporteur : Mme Uchanya Wichayachakorn (Thaïlande)

Orateurs:

Directeur par intérim de la Division de la mondialisation et des stratégies de développement	Suisse
Groupe des 77 et Chine (République islamique d'Iran)	Groupe asiatique et Chine (Philippines)
Groupe latino-américain et caraïbe (Jamaïque)	Fédération de Russie
France (au nom de l'Union européenne)	Pakistan
Commission européenne	Chine
Japon	Inde
Groupe africain (Éthiopie)	Bangladesh (au nom des pays les moins avancés)
	Afrique du Sud
	États-Unis d'Amérique
	Norvège
	Confédération internationale des syndicats libres

Note à l'intention des délégations

Le présent projet de rapport est un texte provisoire qui est distribué aux délégations pour approbation.

Toute demande de modification à apporter aux déclarations des délégations doit être soumise **au plus tard le mercredi 25 octobre 2000** à la :

Section d'édition de la CNUCED
Bureau E.8106 - Télécopieur : 907 0056 – Téléphone : 907 5656/1066

**INTERDÉPENDANCE ET QUESTIONS ÉCONOMIQUES MONDIALES
DANS LA PERSPECTIVE DU COMMERCE ET DU DÉVELOPPEMENT :
CRISE ET REDRESSEMENT SUR LES MARCHÉS ÉMERGENTS**

(Point 3 de l'ordre du jour)

1. Pour l'examen de ce point, le Conseil du commerce et du développement était saisi du document suivant :

Rapport sur le commerce et le développement, 2000 (UNCTAD/TDR/2000 et Overview).

2. Le **Directeur par intérim de la Division de la mondialisation et des stratégies de développement** a déclaré qu'on pouvait tirer plusieurs leçons de la reprise observée sur les nouveaux marchés. Le durcissement de la politique monétaire avait aggravé les effets de la crise et pesé sur la production et sur l'emploi sans apporter la stabilité. Le relèvement des taux d'intérêt avait été beaucoup plus néfaste que la baisse des monnaies, et la stabilisation ultérieure était attribuable non pas à cette hausse, mais à l'accumulation de réserves par suite des coupes claires opérées dans les importations et de la réduction des engagements extérieurs résultant du rééchelonnement de la dette. Un apport suffisant de liquidités internationales dès le début, joint à une réglementation temporaire et sélective des taux de change, à un moratoire de la dette et à un renouvellement des échéances, eût été beaucoup plus efficace. Le contrôle des capitaux avait donné de bons résultats en Malaisie. La rapidité de la reprise ultérieure indiquait que la politique initiale avait été trop restrictive. L'activité économique était repartie dès que les pays avaient fait machine arrière. Ce revirement ne s'inscrivait pas dans une stratégie soigneusement orchestrée, mais répondait plutôt à l'aggravation de la crise et à l'avalanche de critiques qu'avait suscitée la première démarche. La reprise en cours sur les nouveaux marchés était toutefois extrêmement fragile, car les faiblesses structurelles n'avaient pas disparu. Elles avaient même été accentuées par la hausse des taux d'intérêt. En outre, cette reprise avait été jusqu'alors soutenue par une conjoncture économique mondiale relativement favorable, mais la situation allait sans doute changer. L'augmentation constante des taux d'intérêt étrangers risquait de créer un grave dilemme : pour attirer des capitaux extérieurs, il faudrait renoncer à la souplesse monétaire, au risque de paralyser les forces intérieures contribuant à la reprise, et donc d'étouffer la croissance. Bien que dans la plupart des pays d'Asie de l'Est touchés par la crise les revenus par habitant eussent dépassé ou quasiment retrouvé les niveaux d'avant la crise, la répartition des revenus était plus inégale qu'auparavant. L'emploi et les revenus salariaux restaient à la traîne et la pauvreté s'était nettement aggravée. Cela confirmait une constatation générale, à savoir

que les cycles de surchauffe sur les nouveaux marchés avaient une influence négative sur la répartition des revenus et sur la pauvreté. La crise montrait clairement qu'une dépendance excessive à l'égard des ressources et des marchés étrangers rendait les pays plus vulnérables aux perturbations d'origine extérieure. Les responsables des nouveaux marchés avaient, à juste titre, refusé de se réfugier dans le protectionnisme, mais ils ne devaient pas pour autant laisser les forces du marché mondial dicter la croissance et le développement. Les liens économiques régionaux resteraient sans doute importants et devaient être renforcés.

3. Le porte-parole du **Groupe des 77 et de la Chine (République islamique d'Iran)** a souligné que la communauté internationale devait absolument veiller à ce que la mondialisation tienne compte des impératifs du développement, remédier aux asymétries et aux déséquilibres des relations économiques internationales et s'employer à réduire l'écart croissant entre les revenus du Nord et ceux du Sud. Il fallait agir de toute urgence en s'appuyant sur des mécanismes plus transparents aux bases très larges. L'économie mondiale s'était redressée en 1999 et les pays en développement dans leur ensemble avaient obtenu de meilleurs résultats, mais il y avait de grandes différences entre les taux de croissance de ces pays. Dans bien des cas, les responsables n'avaient guère les moyens d'influer sur le cours de l'évolution. Malgré les efforts considérables déployés par les pays en développement pour participer pleinement à une économie mondiale de plus en plus interdépendante, leurs progrès avaient été entravés par les défauts et asymétries du système. Le peu d'empressement à engager une nouvelle série de négociations multilatérales qui donnent la priorité aux besoins des pays les plus pauvres était devenu manifeste à Seattle. Faute d'un élargissement des débouchés et d'une amélioration de l'accès aux marchés, la croissance des pays en développement dépendait plus que jamais des apports de capitaux, situation aggravée par le problème de la dette, en particulier dans les pays les moins avancés. Les responsables des nouveaux pays à économie de marché avaient été sensibilisés aux dangers de la volatilité par les événements récents en Asie de l'Est, mais pour la grande majorité des pays en développement les flux de capitaux publics demeuraient nécessaires à la croissance. Or, ces flux allaient diminuant depuis une dizaine d'années et contrebalançaient à peine la détérioration des termes de l'échange.

4. La réaction de nombreux pays industrialisés face à l'augmentation des prix du pétrole montrait que, dans le dialogue international, on faisait deux poids, deux mesures. Depuis longtemps déjà, le Groupe des 77 et la Chine demandaient que soient déployés des efforts internationaux concertés pour stabiliser les cours des produits primaires. La hausse des prix

du pétrole n'entraînerait sans doute pas, en soi, les mêmes bouleversements qu'auparavant car l'ajustement dans les pays industrialisés était devenu beaucoup plus facile. Il fallait aussi bien voir que le prix payé par le consommateur final n'était pas seulement déterminé par les producteurs : il subissait aussi l'influence de la spéculation, des marges des sociétés et des taxes. Un ajustement macroéconomique prudent était nécessaire dans le Nord pour que cette perturbation temporaire ne provoque pas une inflation ou une déflation. De surcroît, les pays en développement importateurs de pétrole, dont beaucoup voyaient leurs importations renchérir tandis que fléchissaient les prix de leurs propres exportations de produits de base, devraient recevoir un financement compensatoire par l'intermédiaire des institutions financières multilatérales.

5. La santé de l'économie mondiale dépendait beaucoup d'une correction des déséquilibres macroéconomiques persistants entre les nations les plus riches de la planète. La disparité des taux de croissance dans le monde industrialisé provoquait des déséquilibres commerciaux croissants et insoutenables, cependant que les innovations techniques et financières aggravaient la fragilité des flux de capitaux et des échanges commerciaux. Les pays en développement redoutaient que la situation débouche sur une nouvelle crise économique mondiale, car ils seraient les grands perdants. Comme l'indiquait l'analyse de la reprise en Asie de l'Est qui était présentée dans le *Rapport sur le commerce et le développement*, le choix de mauvais remèdes pouvait entraîner de graves problèmes sociaux. La persistance de ces problèmes, malgré la croissance vigoureuse enregistrée dans la région en 1999, montrait combien il était difficile aux pays en développement, même les plus forts, de parer aux effets négatifs de la mondialisation. Ces pays restaient très vulnérables aux changements d'orientation dans le Nord, aussi était-il urgent d'améliorer le dialogue et la coordination au niveau international.

6. Le porte-parole du **Groupe latino-américain et caraïbe (Jamaïque)** a dit que le développement des pays de sa région dépendait beaucoup des conditions extérieures. La crise financière en Asie de l'Est s'était propagée à ces pays. Elle avait provoqué de brusques sorties de capitaux et des attaques contre les monnaies, et avait fait chuter les principaux indices boursiers latino-américains de plus de 40 % entre octobre 1997 et mars 1999. Ses conséquences financières avaient été en partie atténuées par le fait que les deux tiers des apports de capitaux à la région correspondaient à des flux à long terme et à des courants relativement stables d'investissements étrangers directs. L'Amérique latine et les Caraïbes avaient également souffert des répercussions de la crise sur le commerce et sur les prix des produits de base.

La consommation et l'investissement avaient fléchi et la valeur du commerce intrarégional avait beaucoup baissé. Certains pays de la région avaient été touchés par la crise financière alors que même les données fondamentales de leur économie allaient s'améliorant, avec une diminution de leur déficit budgétaire, un ralentissement de l'inflation et, dans bien des cas, une amélioration de leur situation dans le domaine de la dette. De vastes réformes structurelles avaient aussi été entreprises, mais dans une économie mondiale interdépendante, les perturbations et déséquilibres se transmettaient vite. Même les pays en développement les plus avancés y étaient vulnérables. Si l'on ne s'attaquait pas aux déséquilibres mondiaux ou si on prenait des mesures trop radicales, la croissance des pays en développement serait de nouveau gravement compromise.

7. La communauté internationale devait s'attacher plus résolument à corriger ces déséquilibres. Priorité devait être donnée à l'établissement d'un mécanisme permettant de réguler les flux financiers, et la CNUCED pouvait jouer un rôle important dans ce domaine. Il fallait aussi veiller à ce que le système commercial multilatéral soit juste, équitable et libre de tout protectionnisme. L'Organisation mondiale du commerce devait être renforcée et on devait tenir compte des liens entre le commerce et le développement ainsi que des besoins et problèmes particuliers des pays du tiers monde dans la réforme de ce système.

8. La crise financière n'avait pas eu partout les mêmes effets en Amérique latine et dans les Caraïbes. Le Mexique et certains pays d'Amérique centrale et des Caraïbes avaient été en partie épargnés en raison de leurs liens étroits avec l'économie des États-Unis dans certains secteurs. L'année 1999 avait été particulièrement difficile pour la région, mais la situation économique semblait s'améliorer. Bien des choses dépendraient cependant des conditions extérieures et d'un bon encadrement de la demande. La région devait encore régler certains problèmes, et notamment réduire sa dépendance à l'égard des ressources extérieures, accroître sa productivité et sa compétitivité, améliorer la répartition des revenus et réduire la pauvreté. Elle ne saurait y parvenir sans une amélioration de la situation internationale. Il fallait donc renforcer la coopération internationale pour stabiliser davantage les flux financiers, élargir l'accès des exportations régionales aux marchés des pays développés, consolider le système commercial multilatéral et faciliter le transfert de technologie, qui jouait un rôle croissant dans l'augmentation de la productivité et la création de richesses. Le progrès technique et la mondialisation du commerce, de la finance et de la production avaient contribué à la création de richesses sans précédent dans les pays développés, mais n'avaient pas encore eu les mêmes effets dans les pays en développement. La prospérité exceptionnelle du Nord ne devait pas conduire

à un excès d'optimisme. Il fallait plutôt en profiter pour restructurer les relations économiques internationales et la formation de richesses, dans l'intérêt de tous les pays.

9. Pour le représentant de la **France**, parlant au nom de l'**Union européenne**, le ton général du *Rapport sur le commerce et le développement* de 2000 était moins alarmiste que celui de précédentes livraisons. De nombreux déséquilibres persistaient, mais la croissance économique mondiale et l'expansion des échanges demeuraient fortes. Non seulement les pays d'Asie du Sud-Est, mais encore plusieurs pays d'Europe centrale et orientale avaient accompli des progrès remarquables. Le *Rapport* témoignait d'une assez grande convergence avec ceux d'autres institutions internationales, tout en gardant une perspective propre à la CNUCED. La recherche d'une croissance forte et non inflationniste était toujours difficile tant pour les pays en développement que pour les pays développés, mais la capacité de l'économie mondiale de résister aux crises s'était révélée remarquable. Le redressement rapide et presque général de l'Asie du Sud-Est en était un bon exemple. Paradoxalement, certains observateurs attribuaient la reprise à des politiques plus orthodoxes, et d'autres à des mesures plus "hétérodoxes". En tout état de cause, les cycles de surchauffe-récession-redressement tendaient à aggraver l'inégalité des revenus et la pauvreté. Des erreurs de diagnostic avaient certainement été faites devant les manifestations d'une crise inhabituelle, et les mesures recommandées n'avaient pas toujours été optimales. L'histoire économique montrait que l'on disposait le plus souvent de remèdes valables pour la crise précédente, mais que l'on ne savait pas toujours comment faire face à la crise en cours.

10. Il était dommage que le *Rapport* de 2000 ne traite pas plus en détail les questions commerciales. L'Organisation mondiale du commerce avait vocation universelle et les Accords du Cycle d'Uruguay n'étaient pas sans conséquences pour les flux commerciaux mondiaux. Le système commercial multilatéral avait aidé de nombreux pays en développement à s'intégrer avec succès dans l'économie mondiale. L'importance du système multilatéral pour les pays en développement était attestée par le fait que la grande majorité des membres de l'OMC étaient des nations du tiers monde. La Convention de Cotonou, qui avait été conclue récemment entre l'Union européenne et 71 pays ACP et qui remplaçait la Convention de Lomé, était également importante pour le commerce mondial en général et pour bon nombre de pays en développement et de PMA en particulier. Le *Rapport sur le commerce et le développement* devrait comporter une partie consacrée à l'évolution du cadre institutionnel du commerce international, ce qui permettrait de tirer des conclusions quant aux effets positifs du multilatéralisme.

11. Le représentant de la **Commission européenne** a déclaré que les perspectives économiques de l'Union étaient meilleures que ne l'indiquait le *Rapport sur le commerce et le développement* de 2000. La croissance devrait dépasser 3,5 % en 2000, le chômage était en régression et l'inflation n'avait jamais été aussi faible. L'évolution récente des prix du pétrole était, certes, un handicap pour l'économie européenne, mais elle posait surtout des problèmes aux pays en développement importateurs de ce produit. La stabilisation des cours à un niveau raisonnable était dans l'intérêt de tous les pays, producteurs et consommateurs.

12. Les pays membres de l'Union européenne étaient bien décidés à renforcer la coordination de leurs politiques, ce qui s'était déjà traduit par la création d'une union monétaire. L'euro mettait les agents économiques à l'abri de variations des taux de change à l'intérieur de la zone, ce qui facilitait les échanges. L'émission d'obligations dans la nouvelle monnaie progressait rapidement, et les liens entre l'euro et la Communauté financière africaine avaient également des effets positifs pour les pays en développement. La Convention de Cotonou, signée récemment, constituait une autre contribution importante de l'UE au développement. Elle témoignait d'une nouvelle démarche visant à renforcer les moyens commerciaux des pays ACP ainsi que leur capacité d'attirer l'investissement étranger direct. L'Union européenne appuyait en outre la Communauté de développement de l'Afrique australe et envisageait la création d'une zone de libre-échange avec ses 12 voisins méditerranéens. Des négociations complexes étaient en cours avec le MERCOSUR, et un dialogue au niveau ministériel allait être engagé avec l'ANASE. Plusieurs pays en transition, dont beaucoup bénéficiaient également de l'appui de l'Union, avaient atteint récemment des taux de croissance très satisfaisants, en grande partie grâce à l'augmentation de leurs exportations vers le marché communautaire. Le commerce n'était, certes, pas une panacée pour résoudre les problèmes du développement et de la pauvreté, mais son essor pouvait grandement contribuer à la croissance économique s'il était étayé par une bonne politique intérieure et par une aide extérieure.

13. Le représentant du **Japon** a fait observer que la mondialisation rapide de l'économie avait ouvert aux pays des perspectives sans précédent, mais avait également créé de nouveaux risques, comme en témoignaient les événements récents en Asie de l'Est. Il était donc urgent de concevoir des stratégies efficaces pour exploiter au maximum les débouchés et réduire les dangers dans toute la mesure possible. Avec l'intensification de la concurrence internationale, les pays devaient tous s'attacher à renforcer les bases de leur compétitivité. En Asie de l'Est, des réformes structurelles plus poussées apparaissaient nécessaires, en particulier dans le secteur financier,

afin d'accroître la crédibilité et la confiance. Il était également indispensable d'améliorer le cadre international pour protéger les pays des effets dévastateurs des mouvements de capitaux à court terme. À cet égard, le Japon et les pays voisins avaient décidé de renforcer la coopération entre leurs autorités monétaires.

14. La mondialisation avait élargi les possibilités d'investissement étranger direct, ce qui pouvait aider à pallier l'insuffisance de l'épargne intérieure. L'IED pouvait également faciliter l'acquisition de nouvelles techniques, de connaissances spécialisées et d'outils de gestion, et créer des emplois. Une politique stable transparente ainsi qu'une législation propice étaient essentielles pour attirer ce type de flux. Il importait en outre de suivre une bonne politique sociale et de prévoir notamment des mesures de protection en faveur des groupes défavorisés par la mondialisation.

15. Le Japon avait non seulement fourni une aide sous diverses formes aux pays d'Asie de l'Est victimes de la crise, qui étaient en voie de redressement, mais encore contribuait résolument à la bonne marche de l'économie mondiale en revitalisant sa propre économie et en aidant les pays en développement.

16. Le porte-parole du **Groupe africain (Éthiopie)** a dit que le *Rapport sur le commerce et le développement* de 2000 montrait clairement les difficultés rencontrées par les pays en développement, et tout spécialement par les pays africains, pour tirer parti de l'interdépendance mondiale croissante. Pour l'Afrique dans son ensemble, la mondialisation était synonyme de marginalisation et d'isolement. Les régions en développement en général, et l'Afrique en particulier, n'avaient guère de prise sur les forces qui façonnaient leur destin. Les pays africains étaient les plus touchés par les crises financières, l'instabilité des marchés mondiaux de produits de base, la flambée des prix du pétrole et d'autres secousses extérieures qui compromettaient leur croissance et leur développement. La part de l'Afrique dans le commerce mondial restait négligeable. La forte baisse des prix des produits de base autres que le pétrole pendant trois années de suite avait gravement nui à la croissance de la plupart des pays de la région. La communauté internationale devrait mettre en place un mécanisme approprié pour dédommager les pays africains de leurs pertes et combler le déficit des devises résultant de la chute des cours. Les pays africains avaient également besoin de l'aide des pays donateurs et des institutions internationales pour diversifier leur économie.

17. Un financement extérieur était indispensable à l'Afrique pour atteindre des taux de croissance qui permettent une nette amélioration du niveau de vie et une diminution sensible

de la pauvreté, mais les apports d'investissement étranger direct étaient encore très faibles et la région souffrait de la volatilité des flux financiers ainsi que de l'instabilité et du déséquilibre des taux de change découlant de la libéralisation rapide du compte de capital. Les pays africains accusaient également un retard croissant dans le domaine de l'informatique. Pour que le continent puisse sortir de ses profondes difficultés socioéconomiques, les réformes intérieures devaient être accompagnées d'une action concertée au niveau mondial, et notamment de mesures visant à trouver rapidement une solution à la crise de la dette, à accroître la capacité de production, à améliorer et élargir l'accès aux marchés ainsi qu'à accroître l'aide publique au développement et le transfert de technologie. L'Afrique ne devrait pas être considérée comme une région ne présentant aucun danger ni risque systémique pour l'économie mondiale et les principales puissances économiques. À long terme, pareille façon de voir pourrait avoir des conséquences désastreuses. La plupart des pays africains n'avaient pas encore tiré profit de la mondialisation. La communauté internationale était moralement tenue d'agir sans délai pour inverser la marginalisation des pays africains dans une économie en voie de mondialisation.

18. Une intervention de l'État judicieusement conçue et échelonnée pouvait contribuer à une plus grande stabilité dans l'économie mondiale. Les secousses et turbulences économiques récentes avaient montré qu'il fallait maîtriser les forces du marché dans l'intérêt d'une croissance saine et harmonieuse. Une mondialisation débridée ne saurait garantir la prospérité économique des pays africains. L'ouverture et la libéralisation ne constituaient pas une panacée capable de résoudre tous les problèmes socioéconomiques. Il fallait domestiquer la mondialisation pour permettre aux politiques et aux stratégies nationales de développement de jouer leur rôle et de contribuer efficacement à l'atténuation de la pauvreté et de l'écart par rapport à des pays plus avancés. Il incombait avant tout aux pays industrialisés de réduire la fragilité financière et les déséquilibres mondiaux, puisque l'instabilité des prix et la récession économique mondiale étaient principalement imputables à leur politique. On devait renforcer le dialogue et la coordination au niveau international pour éviter de nouvelles crises mondiales lourdes de conséquences pour les régions et les pays vulnérables comme ceux d'Afrique.

19. Le représentant de la **Suisse** trouvait que le ton général du *Rapport sur le commerce et le développement* de 2000 était excessivement pessimiste en ce qui concernait l'évolution récente de l'économie mondiale. Il était vrai que l'ouverture des marchés, l'adoption d'un système de taux de change flexible et même la mise en place d'offices de stabilisation des changes n'avaient pas réduit les risques de crises financières, lesquelles avaient changé de nature.

L'augmentation des apports de capitaux privés aux pays en développement était en soi une bonne chose, mais les flux à court terme pouvaient avoir des conséquences très négatives. La libéralisation financière, tout en réduisant le contrôle de l'État sur les flux de capitaux et les distorsions que ce contrôle impliquait, avait cependant accru le potentiel de déstabilisation de ces flux en cas d'endettement excessif, d'échéances inadéquates, de taux de change insoutenables, de mauvaise gestion de l'épargne extérieure ou de spéculation.

20. Il fallait bien voir que le système commercial multilatéral avait fonctionné de façon satisfaisante ces derniers temps, dans une situation caractérisée par un brusque changement des positions concurrentielles dû à d'importants ajustements des taux de change. Cela avait entraîné un redressement de la balance courante des pays d'Asie de l'Est touchés par la crise financière, qui étaient passés d'un déficit de 5 % du PIB en 1996 à un excédent de 9 % en 1998. Cette évolution n'aurait pas été possible sans le maintien de marchés d'exportation ouverts. Cela confirmait aussi l'importance des accords de l'OMC.

21. Une plus grande mobilisation de l'épargne nationale des pays en développement était nécessaire pour parvenir à un meilleur équilibre entre le financement intérieur et le financement extérieur. Une gestion plus fine des différents types de flux extérieurs par l'État et par le secteur privé était également souhaitable.

22. Le porte-parole du **Groupe asiatique et de la Chine (Philippines)** a dit que, si un redressement économique s'était opéré en Asie, le rythme et la nature du phénomène variaient considérablement d'un pays à l'autre. La reprise avait été spectaculaire en Asie de l'Est, mais la réaction des pouvoirs publics et les fortes fluctuations des résultats économiques de la région montraient clairement les limites du diagnostic et des consignes orthodoxes des institutions financières internationales. Le *Rapport sur le commerce et le développement* de 2000 mettait en évidence les problèmes posés par le fait que l'on s'en remettait exclusivement à la politique monétaire pour remédier aux déséquilibres économiques mondiaux. Il y avait tout lieu de s'en inquiéter. Une meilleure coordination des politiques et une coopération plus étroite entre les principaux pays industrialisés étaient nécessaires pour corriger les importants déséquilibres des paiements extérieurs et des flux de capitaux - faute de quoi, les déséquilibres mondiaux pourraient provoquer un effondrement du système, avec la perspective d'un réveil brutal, ce qui serait très préjudiciable à la croissance des pays en développement. Une réforme de l'architecture financière internationale s'imposait. À cet égard, la CNUCED devrait étudier plus avant

des options stratégiques pour que les pays en développement puissent participer et contribuer plus activement à la réforme.

23. Dans de nombreux pays en développement, la croissance économique était toujours entravée par le faible niveau de l'épargne et de l'investissement et par un déficit de devises; l'allègement de la dette pourrait beaucoup contribuer à accélérer leur croissance. L'année précédente, des progrès avaient été accomplis dans le cadre de l'Initiative PPTE, mais même si l'Initiative renforcée était pleinement et rapidement mise en œuvre, elle n'aurait que des effets limités. L'initiative "tout sauf des armes" de l'Union européenne pour accroître les débouchés commerciaux des pays en développement était une mesure bienvenue.

24. Des mesures tendant à stabiliser les prix du pétrole et les taux d'intérêt pourraient aider les pays en développement à récolter les fruits de la mondialisation, grâce à un accroissement des échanges et des flux de capitaux privés et à l'amélioration de l'accès aux nouvelles technologies. La reprise qui a succédé à la crise financière montrait qu'une intégration beaucoup plus étroite dans l'économie mondiale devrait s'accompagner de modifications institutionnelles visant à réduire les risques liés à la mondialisation. Il fallait adapter les stratégies de développement à l'environnement commercial mondial plus ouvert. Pour ce faire, il était nécessaire d'améliorer les politiques macroéconomiques, d'assurer une croissance durable de la productivité, de mieux répartir les ressources, d'accroître l'efficacité de l'infrastructure et d'élever le taux d'assimilation et d'adaptation des technologies.

25. Les efforts concertés déployés par les pays en développement pour participer pleinement à la nouvelle économie mondiale étaient toujours contrecarrés par les distorsions et les asymétries du système commercial et financier international. Ces pays devaient encore lutter pour améliorer l'accès de leurs exportations aux marchés, et demeuraient exposés aux importantes fluctuations des flux de capitaux. Très souvent, le fardeau de la dette faisait obstacle à la lutte contre la pauvreté. Il était également nécessaire de revoir certains des accords du Cycle d'Uruguay pour permettre aux pays en développement de relever les défis de la mondialisation avec une plus grande marge de manœuvre. Leur liberté d'action dans le domaine économique était de plus en plus souvent entravée par les règles du système commercial multilatéral et par l'environnement économique extérieur. Ils devraient pouvoir déterminer eux-mêmes la politique à suivre face à la mondialisation et à la libéralisation des échanges, établir leurs propres priorités et choisir le rythme et le calendrier des réformes en fonction de leurs besoins et de leurs objectifs.

26. Le représentant de la **Fédération de Russie** a dit que la vocation universelle de la CNUCED en faisait un forum tout désigné pour rechercher un consensus sur les problèmes rencontrés et les solutions à apporter en ce qui concernait le commerce, les finances et les investissements internationaux, la politique de concurrence et les questions d'environnement liées au commerce. Son expérience de l'analyse, de la recherche et de l'organisation de colloques ainsi que de la coopération technique pourrait être très utile pour la préparation d'un nouveau cycle de négociations commerciales multilatérales dans le cadre de l'Organisation mondiale du commerce. L'assistance technique fournie par la CNUCED aux pays en développement et aux pays en transition avait donné des résultats tangibles et avait aidé ces pays à s'intégrer dans l'économie mondiale, à accéder à l'OMC et à participer aux négociations commerciales multilatérales. La CNUCED devrait coopérer davantage avec d'autres institutions internationales, en particulier avec l'OMC, le CCI, l'ONUDI, les institutions de Bretton Woods et la Banque européenne pour la reconstruction et le développement.

27. Les crises financières récentes avaient montré une fois de plus que le système financier international ne permettait pas de réagir convenablement à ce genre de situations. L'analyse des conséquences de la crise financière sur le commerce, l'investissement et le développement, présentée cette année dans le *Rapport sur le commerce et le développement*, apportait une contribution utile au débat international sur les mécanismes de prévention et de gestion des crises financières. La CNUCED étudiait de façon pragmatique et équilibrée la mondialisation et ses éventuelles conséquences pour les pays en développement et pour l'économie mondiale dans son ensemble, et devrait poursuivre cet important travail; il fallait cependant aussi mettre à profit le potentiel du secrétariat pour formuler des recommandations concrètes en vue de parer ou remédier aux effets négatifs de la mondialisation.

28. Pour le représentant du **Pakistan**, il ne fallait pas voir dans la crise de l'Asie de l'Est un incident sans importance survenu sur la scène économique mondiale. Il convenait de tirer les leçons de cette crise et de sa gestion, compte tenu de la persistance de nombreux facteurs structurels qui contribuaient à la vulnérabilité des pays en développement, y compris des plus avancés d'entre eux. La crise avait montré que le système financier international ne permettait pas de maîtriser les forces de la mondialisation. L'extraordinaire mobilité des capitaux, l'extension des réseaux de production et de distribution et l'essor rapide du commerce de biens et services ne s'étaient pas accompagnés de la mise en place d'organes de contrôle appropriés. Pour empêcher qu'une telle crise se reproduise, il fallait faire en sorte que le régime commercial

international serve les intérêts de tous les pays. Autrement dit, il fallait faciliter l'accès des pays en développement aux marchés des pays développés et leur ménager plus de temps et de souplesse pour libéraliser leurs propres marchés. Il fallait également mieux prendre en considération les intérêts des pays en développement dans les débats sur les remèdes à apporter aux carences du système financier international. Une transparence et une surveillance accrues pourraient se révéler utiles, mais il convenait aussi de remédier à l'instabilité des flux de capitaux à court terme, de s'attacher à mieux gérer les crises financières en instaurant des moratoires et en adoptant des méthodes de restructuration de la dette, d'établir un prêteur international de dernier recours, et de donner plus de latitude et d'autonomie aux pays en développement pour la gestion de ces crises et pour la libéralisation du compte de capital, qui devrait être progressive. En outre, les Nations Unies devraient étudier d'urgence des mécanismes permettant de maîtriser efficacement la mondialisation, en tenant compte des impératifs du développement et de la nécessité de démocratiser la prise de décisions économiques à l'échelle internationale. D'une façon plus générale, il conviendrait de revoir fondamentalement la nature de l'économie internationale pour que tous les pays et groupes sociaux puissent tirer profit de la mondialisation et pour garantir une croissance juste et durable.

29. Le représentant de la **Chine** a dit que la croissance de l'économie mondiale en 2000 était fragile et déséquilibrée. De nombreuses incertitudes subsistaient, dues notamment aux bulles spéculatives sur les nouveaux marchés et à la surexpansion provoquée par des fusions et acquisitions internationales. De nombreux pays en développement, et en particulier les pays moins avancés et les pays africains, souffraient d'une pénurie de capitaux, croulaient sous le poids de leur dette et assistaient à la détérioration de leurs termes de l'échange. Aux menaces pesant sur l'économie des pays en développement venait s'ajouter la fragilité de l'environnement extérieur. L'expérience des pays de l'Asie de l'Est frappés par la crise montrait que les pays en développement devraient avant tout suivre leur propre voie. Ils devraient élaborer une politique macroéconomique, monétaire, budgétaire et commerciale adaptée aux impératifs nationaux, et libéraliser progressivement leurs marchés. Des efforts collectifs devaient être déployés pour écarter les risques liés à l'instabilité de l'économie mondiale. Il restait à résoudre un certain nombre de problèmes d'ordre structurel, comme celui de la croissance des exportations, le chômage et l'absence de cadre international porteur. Les défauts du système économique international, qui avaient été une des causes de la crise financière, devaient être corrigés. Dans les années 90, le secrétariat de la CNUCED avait fort justement tiré la sonnette d'alarme

avant que les crises financières ne se produisent dans certains pays en développement. Il devrait continuer d'exploiter ses avantages comparatifs dans ce domaine et s'attacher à aider les pays en développement à concevoir des politiques préventives. Il importait également de promouvoir un système commercial multilatéral équitable, stable, non discriminatoire et prévisible. Jusque-là, l'évolution du système commercial avait suivi de trop près celle des pays développés et des sociétés transnationales, des pays en développement ne parvenant pas à faire entendre leur voix. Lors d'un nouveau cycle de négociations commerciales multilatérales, il s'agirait de concilier les intérêts de pays se trouvant à des stades de développement différents.

30. Le représentant de l'**Inde** a dit que, si la mondialisation avait offert des possibilités nouvelles et contribué à une croissance remarquable de l'économie mondiale, elle avait également marginalisé un certain nombre de pays : en dépit du potentiel considérable qu'elle offrait, 1,2 milliard de personnes vivaient encore avec moins d'un dollar par jour. Il était urgent de remédier aux déséquilibres et aux distorsions du système commercial multilatéral, ainsi qu'aux carences des accords du Cycle d'Uruguay et de leur mise en œuvre. Les pays industrialisés et les pays en développement devaient s'associer pour faire en sorte que les avantages de la mondialisation soient répartis de façon plus équitable. Une croissance stable et durable était nécessaire pour atténuer la pauvreté. L'investissement étranger direct pouvait jouer un rôle important dans le développement économique, mais il fallait aussi axer le débat économique mondial sur des questions telles que la baisse de l'aide et la stagnation d'autres flux de capitaux publics. La diminution des prêts attribués par la Banque mondiale à des conditions de faveur était préoccupante, et l'attitude des institutions de Bretton Woods, qui subordonnaient de plus en plus leurs prêts à des exigences sociales, était inacceptable. La crise en Asie de l'Est avait conduit la communauté internationale à mettre l'accent sur des moyens de réformer les institutions financières internationales, ainsi que de prévenir et résoudre les crises dans un monde caractérisé par une intégration croissante des marchés financiers. Mais il ne fallait pas pour autant se désintéresser d'autres questions essentielles, comme les politiques de change, la dette extérieure et la libéralisation du compte de capital. Il n'y avait pas de démarche uniforme pour la réforme dans les pays en développement. Il fallait que la libéralisation du compte de capital soit soigneusement dosée et échelonnée, et qu'elle n'intervienne qu'après la mise en place de fondements macroéconomiques solides et d'un système financier stable. Une réglementation prudentielle et des contrôles rigoureux étaient également nécessaires pour lutter contre l'instabilité des flux de capitaux.

31. Le représentant du **Bangladesh**, s'exprimant au nom des **pays les moins avancés**, a dit que l'interdépendance économique était une question des plus importantes pour les pays en développement, et qu'il fallait tenir compte des intérêts de ces pays dans la réforme du système financier international. L'interdépendance était devenue manifeste dans la crise en Asie de l'Est. Diverses orientations avaient été préconisées pendant et après la crise, et il était difficile de dire quelles étaient les bonnes : bien qu'elles aient réagi différemment, la République de Corée et la Malaisie avaient toutes deux réussi à redresser nettement leur économie. Cette crise avait peut-être un caractère cyclique, mais le problème de la pauvreté endémique dont souffrait un cinquième de l'humanité était plus complexe. Les pays les moins avancés étaient toujours marginalisés et s'appauvrirent de jour en jour, en dépit des efforts consentis depuis des décennies par ces pays et par la communauté internationale. Dans ce contexte d'interdépendance croissante, il fallait les aider à prendre une plus grande part au commerce et au développement mondiaux, en ouvrant complètement et immédiatement tous les marchés à toutes leurs exportations, en mettant en œuvre un programme spécial pour renforcer leurs capacités commerciales, comme prévu dans le Cadre intégré, en augmentant l'APD bilatérale, en annulant la dette de tous les PMA sous réserve d'une gestion avisée des affaires publiques, d'une réforme de leur économie et d'une augmentation des investissements sociaux, et en leur donnant voix au chapitre en tant que groupe, à la mesure de leur population, dans la restructuration et la gestion des institutions financières et commerciales internationales. L'initiative récente de l'UE tendant à rendre les marchés pleinement accessibles à tous les PMA et aux pays ACP constituait un pas dans la bonne direction. D'autres pays développés devraient suivre cet exemple.

32. Le représentant de l'**Afrique du Sud** a déclaré que son pays n'avait pas échappé à la crise financière, qui avait frappé principalement la population ainsi que les petites et moyennes entreprises. L'amélioration des perspectives était due en partie aux réformes fondamentales entreprises par les pays en développement, dont les pays développés devraient suivre l'exemple. En dépit des perspectives encourageantes, il ne fallait pas perdre de vue les risques qui compromettaient encore une croissance durable. La croissance des pays en développement serait gravement menacée si les pays développés continuaient à agir sans se préoccuper des incidences de leur politique sur les échanges et les flux de capitaux internationaux. Il fallait entreprendre des réformes structurelles pour rendre ces pays moins vulnérables. Les pays en développement devaient redoubler d'efforts pour élever leurs niveaux d'épargne et d'investissement, créer des emplois, lutter contre la pauvreté, mettre en valeur leurs ressources humaines et rattraper

leur retard dans le domaine de l'informatique. La mondialisation s'était accompagnée d'une aggravation de la pauvreté, et elle serait synonyme d'échec si les avantages n'en étaient pas plus largement répartis et si la majorité des habitants de la planète continuaient d'être marginalisés. Pour remédier au déséquilibre de la répartition des revenus et des richesses, les pays les plus avancés devaient s'employer énergiquement à favoriser une croissance durable et à soutenir les faibles. Dans une économie mondiale caractérisée par une forte interdépendance, la croissance des pays en développement ne dépendait pas uniquement de leurs propres efforts. Beaucoup ne pourraient pas atteindre le taux de croissance nécessaire pour atténuer la pauvreté et pour élever leur niveau de vie tant qu'ils crouleraient sous le poids de la dette. Les pays en développement avaient libéralisé leurs régimes commerciaux; c'était désormais au tour des pays développés d'entreprendre les réformes permettant aux exportateurs des pays en développement d'accéder plus aisément à leurs marchés. Étant donné l'insuffisance de l'épargne dans de nombreux pays en développement, il était également nécessaire d'augmenter l'aide publique au développement.

33. Pour le représentant des **États-Unis d'Amérique**, la crise en Asie de l'Est avait montré que, dans la nouvelle économie mondiale, les marchés internationaux pouvaient sanctionner, beaucoup plus rapidement et sévèrement que par le passé, la faiblesse des politiques et des institutions nationales, et qu'une mauvaise évaluation des risques par les investisseurs pouvait avoir des conséquences graves. La plupart des pays de la région durement touchés par la crise en surmontaient les effets plus rapidement qu'on ne l'avait escompté, mais il fallait se demander comment prévenir de telles perturbations à l'avenir et quelle était pour la communauté internationale la meilleure façon d'y faire face. Dans de nombreux pays en développement, les carences des institutions et de la politique générale, jointes à une mauvaise évaluation des risques de la part des investisseurs et des banques des pays industrialisés, avaient rendu l'économie trop vulnérable. La réaction de la communauté internationale n'avait pas été parfaite à certains égards, mais elle avait évolué grâce à une meilleure information et, finalement, avait permis la reprise. Il s'agissait désormais, pour tous les pays, de tracer la voie d'une croissance durable, en tenant compte de la capacité de réglementation de ceux qui se développaient. L'économie de marché et les flux de capitaux mondiaux constituaient le meilleur instrument de développement durable, tant pour les pays industrialisés que pour les pays du tiers monde. La communauté internationale avait l'obligation de coopérer pour remédier aux éventuels dysfonctionnements du système et aux difficultés qui pouvaient en découler. Les pays industrialisés devaient mieux évaluer les risques. Le FMI devrait adapter ses recommandations aux cas particuliers, en veillant

à ce que les réformes budgétaires ne pénalisent pas trop les programmes sociaux essentiels, mais ce serait l'action des gouvernements qui contribuerait le plus à réduire la vulnérabilité face aux crises financières et à assurer la reprise. Il fallait améliorer les contrôles bancaires et la réglementation boursière, et restructurer le secteur financier et le secteur des entreprises. Chaque pays pourrait opter pour le régime de change qu'il jugeait le meilleur, mais quel que soit le régime adopté, il était essentiel d'avoir une bonne politique économique et financière. Étant donné que le contrôle des capitaux à court terme était difficile à gérer et que son efficacité diminuait avec le temps, il ne pouvait être que transitoire et ne saurait remplacer une réforme financière fondamentale. L'emprunt à long terme plutôt qu'à court terme et le développement des marchés obligataires nationaux permettraient en général de mieux protéger les pays de l'instabilité des marchés.

34. Le représentant de la **Norvège** a dit que les pays en développement, qui souffraient déjà de la chute des prix des produits de base, de la dette et de l'insuffisance de l'APD, étaient particulièrement vulnérables à un ralentissement de la croissance économique des pays développés. Les perspectives de croissance des PMA d'Afrique étaient particulièrement préoccupantes, en raison principalement des incidences plus importantes que prévu de la crise asiatique, de la diminution des apports d'aide, de la pénurie d'investissements étrangers directs et de l'impact de l'épidémie de sida. Toutefois, les prévisions pour certains pays subsahariens ayant mis en œuvre des programmes de réforme étaient relativement encourageantes, puisque l'on escomptait des taux de croissance de plus de 5 %. Ce succès relatif était dû à des stratégies de développement fondées sur une meilleure politique économique et sociale, l'atténuation de la pauvreté et une conduite avisée des affaires publiques. Cependant, ces efforts ne pourraient porter leurs fruits que s'ils étaient étayés par un financement extérieur adéquat. La Norvège ne se contenterait pas de porter son APD à un niveau représentant plus de 0,9 % du PIB : elle appuierait également le nouveau plan d'action qui serait adopté à la troisième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés.

35. S'agissant de la crise financière récente et de la reprise en Asie de l'Est, il importait de reconnaître le rôle positif joué par le système commercial multilatéral fondé sur des règles, qui avait empêché le recours à des mesures protectionnistes face à la concurrence croissante des pays en développement qui remontaient la pente. Indéniablement, le système s'était révélé extrêmement utile, les exportations ayant été un élément clef de la reprise. Si les règles de l'OMC

avaient désormais une dimension réellement mondiale, il restait beaucoup à faire, en particulier pour intégrer les partenaires commerciaux les plus pauvres.

36. Le représentant de la **Confédération internationale des syndicats libres** a déclaré qu'en Asie de l'Est, les revenus par habitant avaient retrouvé leur niveau d'avant la crise, mais que les inégalités de revenus et la pauvreté s'étaient considérablement aggravées. Les incidences sociales de la crise et la vulnérabilité constante de la région aux flux anarchiques de capitaux rendaient cependant la reprise aléatoire. Si l'investissement étranger direct était une source de financement extérieur pour les pays en développement, il fallait bien voir que les fusions et acquisitions ne contribuaient pas systématiquement à l'augmentation de la capacité de production.

37. Il était donc grand temps de réorienter les stratégies de développement pour renforcer la sécurité et la stabilité économiques et plusieurs mesures devaient être prises pour stabiliser le système financier international. Il fallait notamment améliorer la coordination multilatérale des politiques budgétaires et monétaires, réglementer le compte de capital eu égard aux impératifs macroéconomiques, associer le secteur privé à la solution des problèmes liés à la dette et au financement extérieurs, adopter des règles internationales pour la surveillance prudentielle des marchés de capitaux, accroître la transparence des opérations et de l'information bancaires, s'entendre sur le droit des pays en développement de suspendre temporairement le service de leur dette dans des situations de crise, mettre en place un système efficace d'alerte rapide, et établir une taxe sur les transactions financières internationales en vue de réduire les flux spéculatifs de capitaux.
